

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: DELMAS Marianne  
Puechmouriez  
15800 - RAULHAC

Localisation  
du projet : Curebourse  
15800 - SAINT CLEMENT

## Description du projet de construction

- 1- Démolition d'une étable entravée et annexes, et construction d'un hangar à usage de stockage fourrage/céréales avec des parcs paillés pour bovins, une zone de contention et une couverture acier anticondensation avec panneaux photovoltaïques.  
2- Changement de la couverture existante par couverture acier anticondensation + panneaux photovoltaïques : stabulation VA.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-09

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
A1	Plan de Masse de l'état actuel et démolitions - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
A2	Photographies des bâtiments à démolir	PC7-8	Document photographique
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>		
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		



Architecte:  
Audrey ESCOT

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 05/04/2022

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1871	N° Document: PC01	N° de page: 1/9
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

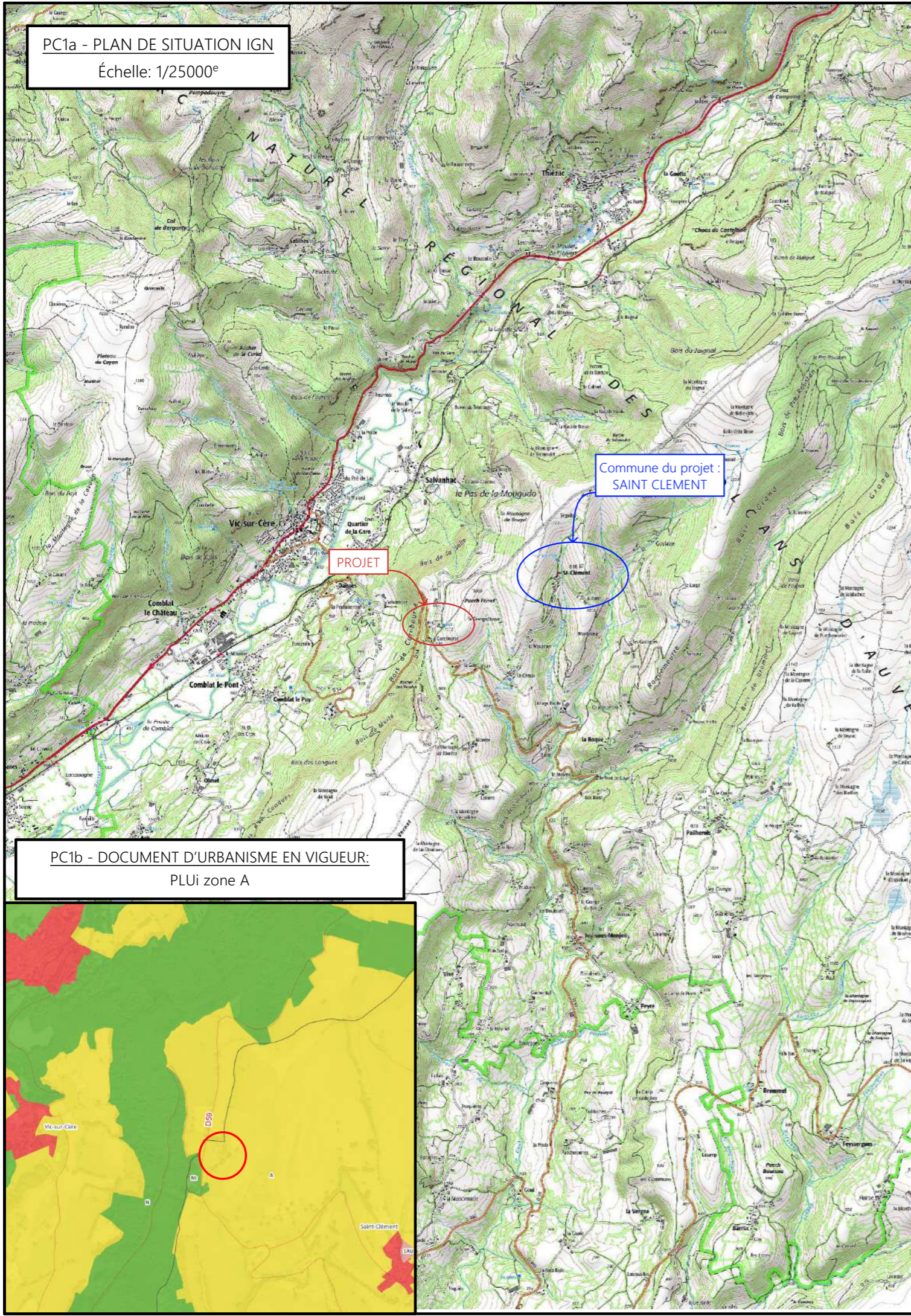
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	05/04/2022	N.E.	Dossier initial, première édition.
<u>Ind</u>	<u>Date</u>	<u>Par</u>	<u>Modifications</u>



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN

Échelle: 1/25000<sup>e</sup>

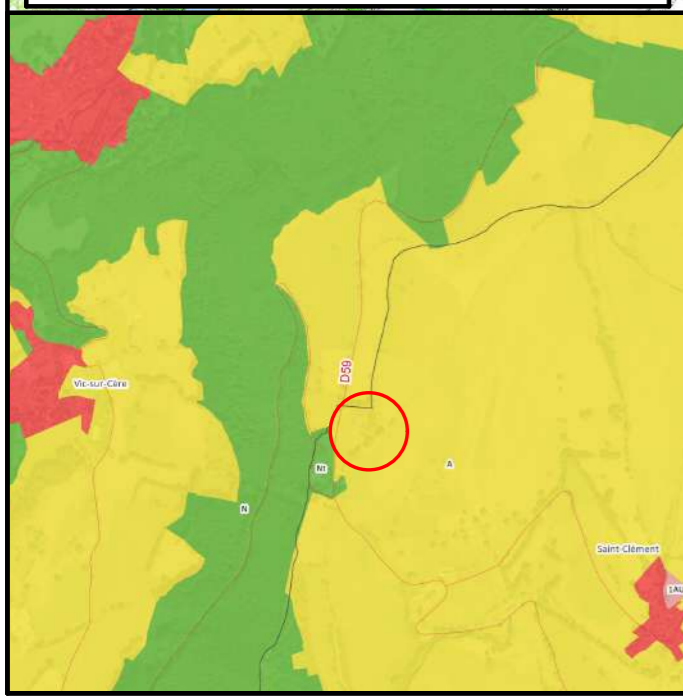


Commune du projet :  
SAINT CLEMENT

PROJET

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:

PLUi zone A



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000<sup>e</sup>  
 Département du CANTAL  
 Commune du projet: SAINT CLEMENT  
 Section AN - Parcelles 149 (11 420 m<sup>2</sup>) et 150 (480 m<sup>2</sup>)

Stabulation bovins existante conservée.  
 Remplacement de la couverture par acier anticondensation RAL 7022  
 + panneaux photovoltaïques

Bâtiment bi-pente existant conservé.

Projet : hangar de stockage + parc paillé

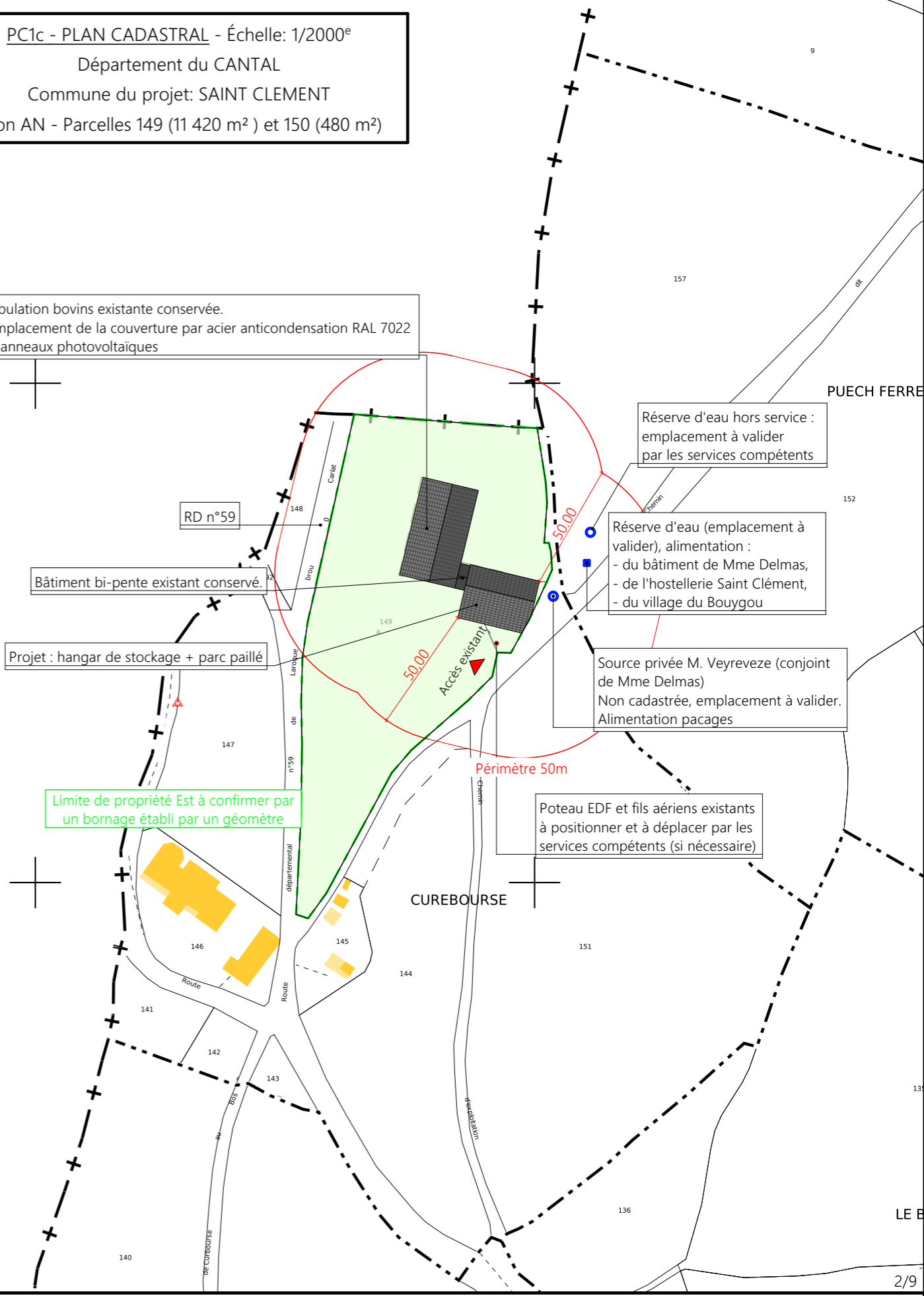
Limite de propriété Est à confirmer par  
 un bornage établi par un géomètre

Réserve d'eau hors service :  
 emplacement à valider  
 par les services compétents

Réserve d'eau (emplacement à valider), alimentation :  
 - du bâtiment de Mme Delmas,  
 - de l'hostellerie Saint Clément,  
 - du village du Bouygou

Source privée M. Veyreveze (conjoint  
 de Mme Delmas)  
 Non cadastrée, emplacement à valider.  
 Alimentation pacages

Poteau EDF et fils aériens existants  
 à positionner et à déplacer par les  
 services compétents (si nécessaire)



Périmètre 50m

CUREBOURSE

Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour brouards + couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c | Éch: Variée  
 Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné  
 par:  
 Emmanuelle  
 CLERMONT

**SICA**  
 HABITAT RURAL  
 Cantal  
 Architecte: Audrey ESCOT



Commune du projet : SAINT CLEMENT  
Section AN - Parcelles 149 (11 420 m<sup>2</sup>) et 150 (480 m<sup>2</sup>)

±0,00 Niveau Terrain Naturel  
±0,00 Niveau Terrain Aménagé



Altitude : 1015 m

Stabulation bovins existante conservée.  
Remplacement de la couverture par acier anticondensation RAL 7022  
+ panneaux photovoltaïques

RD n°59

Limite de propriété

Réserve d'eau hors service non cadastrée : emplacement à valider  
par les services compétents

Réserve d'eau (emplacement à valider), alimentation :  
- du bâtiment de Mme Delmas,  
- de l'hostellerie Saint Clément,  
- du village du Bouygou

Source privée M. Veyreveze (conjoint de Mme Delmas)  
Non cadastrée, emplacement à valider  
Alimentation pacages

Bâtiment bi-pente existant conservé.

Bâtiment 1 à démolir : stabulation broutards.  
Surface : 138.20 m<sup>2</sup>.

Bâtiment 2 à démolir : étable entravée.  
Surface : 134.96 m<sup>2</sup>.

Bâtiment 3 à démolir : loges.  
Surface : 45.44 m<sup>2</sup>.

Poteau EDF et fils aériens existants à positionner  
et déplacer par les services compétents (si  
nécessaire)

Surface de plancher à démolir : 318.60 m<sup>2</sup>

Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour broutards + couverture photovoltaïque.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

PLAN MASSE ETAT ACTUEL

A1

Éch: 1:500<sup>e</sup>

Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné  
par:  
Emmanuelle  
CLERMONT

**SICA**  
HABITAT RURAL  
Cantal  
Architecte: Audrey ESCOT



Vue 1



Bâtiment 1 à démolir : stabulation broutards.  
Surface : 138.20 m<sup>2</sup>.

Vue 3



Bâtiment 3 à démolir : loges.  
Surface : 45.44 m<sup>2</sup>.

Vue 2



Bâtiment 2 à démolir : étable entravée.  
Surface : 134.96 m<sup>2</sup>.

Vue 4



Bâtiment 1 à démolir : stabulation broutards.  
Surface : 138.20 m<sup>2</sup>.

Bâtiment 3 à démolir : loges.  
Surface : 45.44 m<sup>2</sup>.

Bâtiment 2 à démolir : étable entravée.  
Surface : 134.96 m<sup>2</sup>.

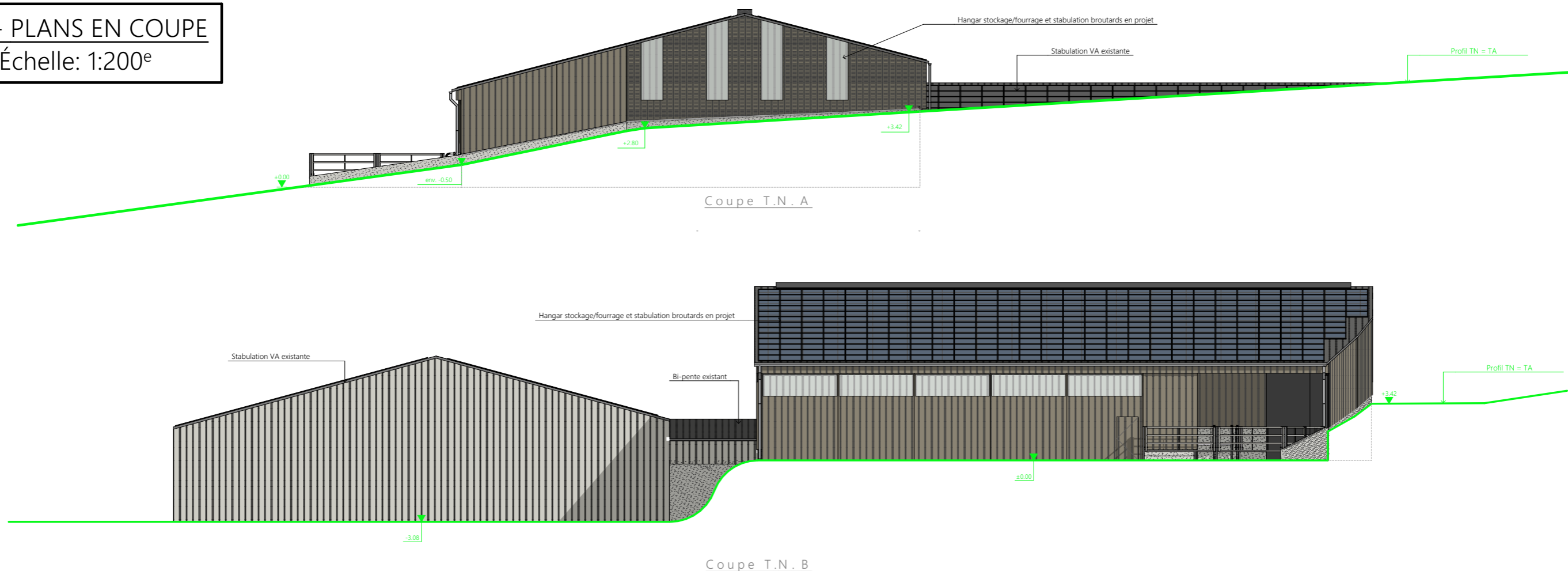






## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:200<sup>e</sup>



## PC4 - Notice descriptive

### Aspect : projet et localisation

Extension stockage / stabulation

#### NOTICE PAYSAGÈRE

- A) Le projet est situé à « Curebourse », commune de SAINT-CLEMENT. La construction envisagée sera implantée sur les parcelles AN149 et AN150, d'une surface totale de 11 900 m<sup>2</sup>. La propriété est encadrée, à l'ouest, par la RD59, et à l'est, par un chemin rural, qui en permet l'accès. Des bâtiments pour le logement animal se trouvent actuellement au nord des parcelles. Ces constructions sont très diverses. Les murs sont métalliques, en pierre ou en béton. Les couvertures sont en métal, fibres de ciment ou ardoise.

Dans un rayon de 50m, il n'y a pas d'autres bâtiments et il n'y a pas de points d'eau cadastré à moins de 35 m. Une réserve d'eau en service, une source prive et une réserve d'eau hors-service sont néanmoins situées à proximité du bâti existant (emplacement à valider par les services techniques)

La zone concernée déjà bâti, est en pente.

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

- B) Le projet de Mme DELMAS consiste à construire un bâtiment agricole pour le logement animal et le stockage, d'une surface de 530.51 m<sup>2</sup> et de plan quasi rectangulaire et couvert à 2 pans. Ce projet s'installera en lieu et place de 3 bâtiments (d'élevage et de stockage) qui seront démolis. Les éléments conservés sont des bâtiments en structure métallique avec un bardage RAL 7006. Leur toiture, actuellement en métal et fibre de ciment, sera refaite en métal RAL 7022. Le plus important des deux bâtiments recevra également des panneaux photovoltaïques dont la couleur, ainsi que celle des cadres, seront de teinte sombre. Le nouveau projet sera implanté en continuité du bâtiment existant conservé, et en remplacement des bâtiments démolis, au plus près de la limite de propriété et de l'accès.

Le choix de cette implantation permet de conserver un ensemble bâti, une facilité de travail, mais limite également les mouvements de terrain, puisque le bâtiment s'adapte à l'aménagement extérieur existant. Ce projet vise également à apporter une cohérence à cette ensemble construit.

Le bâtiment sera raccordé aux réseaux déjà présents.

Le fumier des aires paillées sera curé et stocké au champ, selon la réglementation en vigueur.

Le bâtiment sera en charpente métallique RAL 7022. Le bardage sera en acier, à trame verticale, RAL 7006, identique à l'existant. Des panneaux de polycarbonate translucides, verticaux, viendront rythmer les façades et apporter l'éclairage nécessaire. Une longrine en béton brut de 50cm de hauteur protégera les pieds du bâtiment.

La façade sud sera composée de portes coulissantes en métal, en RAL 7006 également, translucides en partie haute.

La couverture sera en acier RAL 7022 avec panneaux photovoltaïques (et cadres) de couleur gris sombre.

Le projet, tant dans sa volumétrie que par son implantation, a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement tout en conservant le tissu bâti de l'exploitation.

6/9

Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour broutards + couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

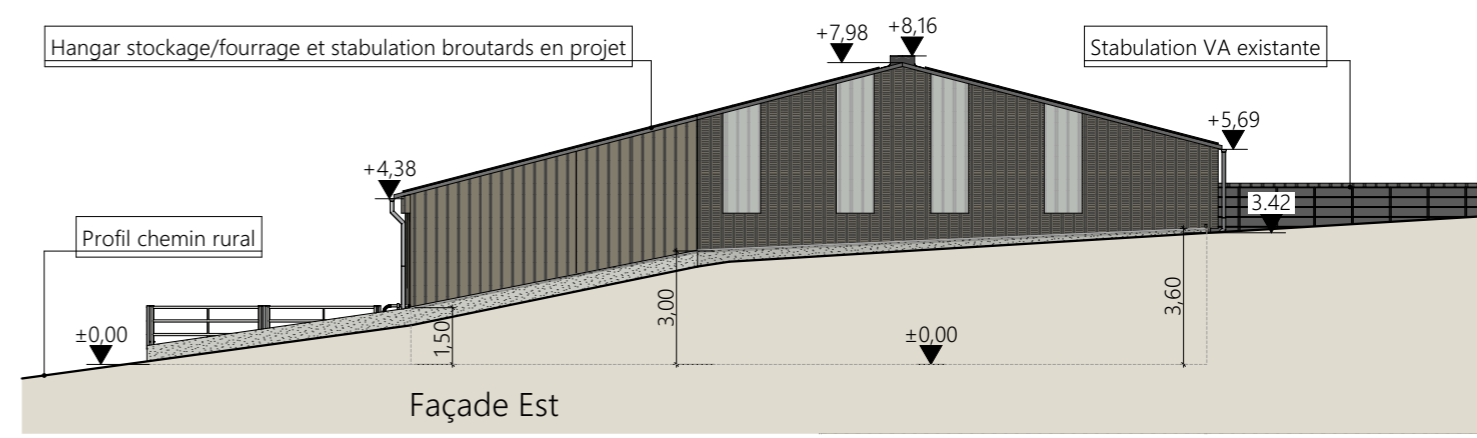
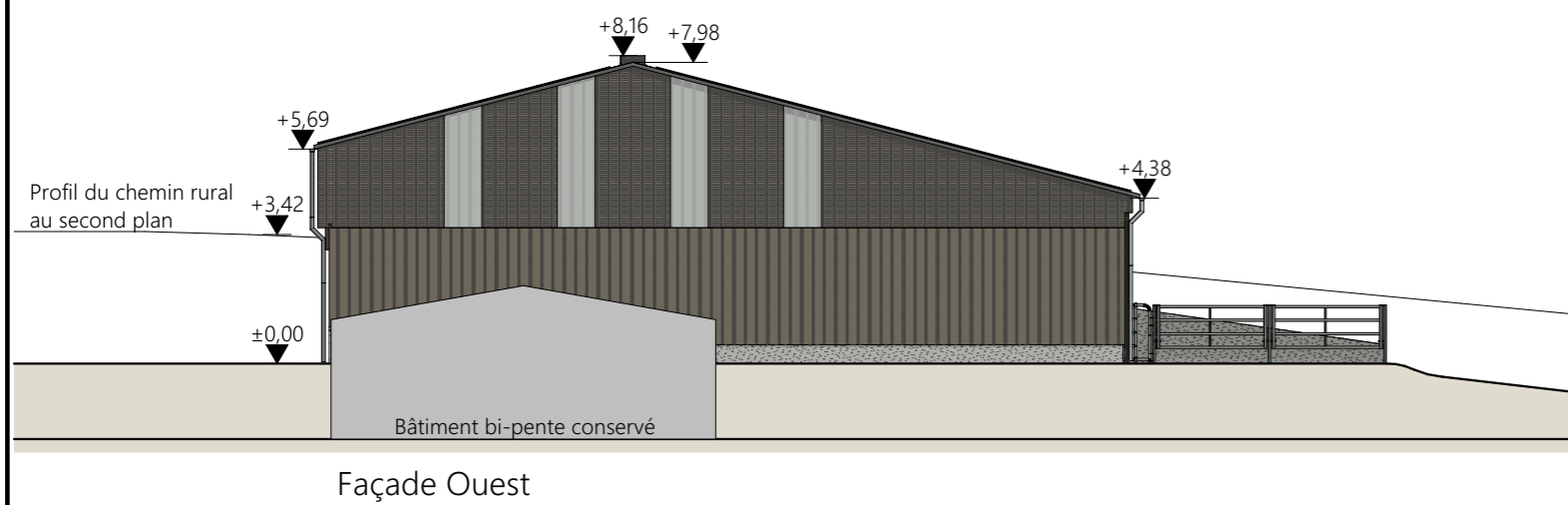
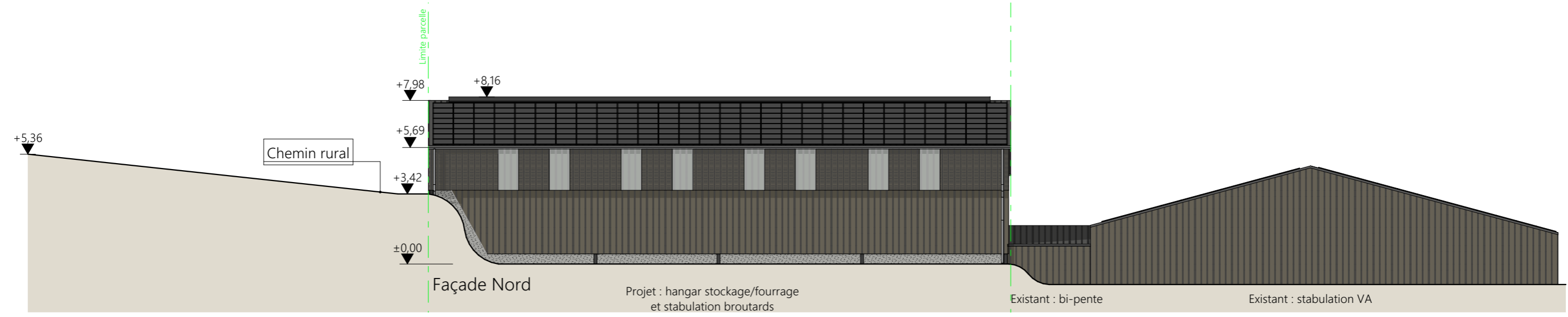
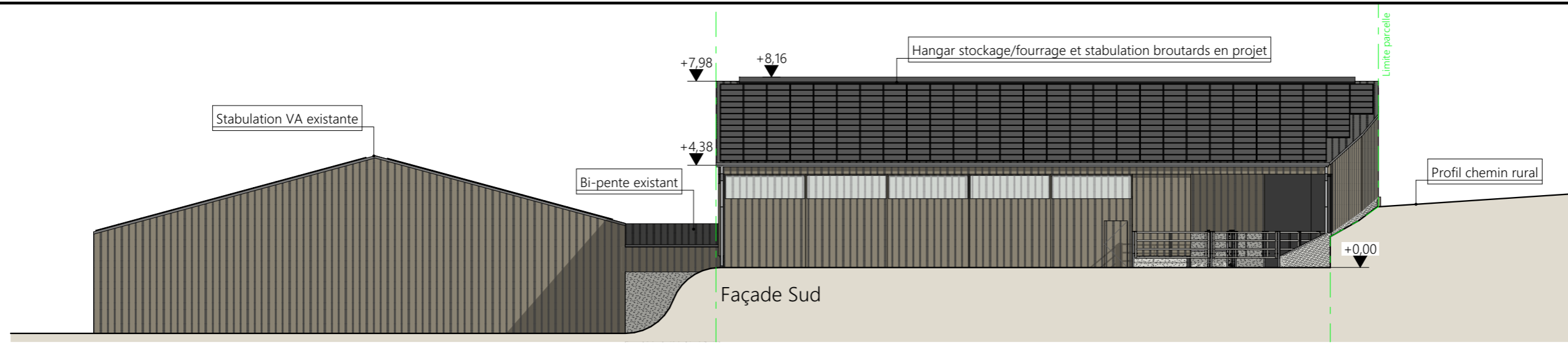
Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

PC3-4 | Éch: 1:200<sup>e</sup>  
Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné  
par:  
Emmanuelle  
CLERMONT

**SICA**  
HABITAT RURAL  
Cantal  
Architecte: Audrey ESCOT



**Projet stabulation broutards :**

**Maçonnerie :**

- mur béton brut de hauteur variable sur le pignon Est en limite de propriété sur chemin rural
- retenue des terres : mur béton et talus végétalisé ou empierrement
- longrine béton brut ht 0.50 sur les autres façades

**Bardage :**

- acier plein RAL 7006 sur les façades Est et Sud
- bas acier plein RAL 7006 - bardage haut décalé acier à ventelles RAL 7006 - translucides 2x1.00 m par travée sur la façade Nord
- bas acier plein RAL 7006 - bardage haut acier à ventelles RAL 7006 - translucides 4x1.00 m sur la façade Ouest

**Portes :**

- coulissantes bardage acier RAL 7006 + bandeau translucide 1.00 ht - 3.50 x 4.00 (x5)
- 1 porte de service intégrée dans un coulissant 1.00x2.00 ht

**Charpente :**

- métallique RAL 7022

**Couverture :**

- acier anticondensation RAL 7022 + panneaux photovoltaïques

**Faîtage :**

- ouvert couvert (ouverture 25cm)

**Bâtiments existants : stabulation VA**

Remplacement de la couverture existante par une couverture acier anticondensation RAL 7022 + panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre).

Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour broutards + couverture photovoltaïque.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

PC5a Éch: 1:200, 1:500

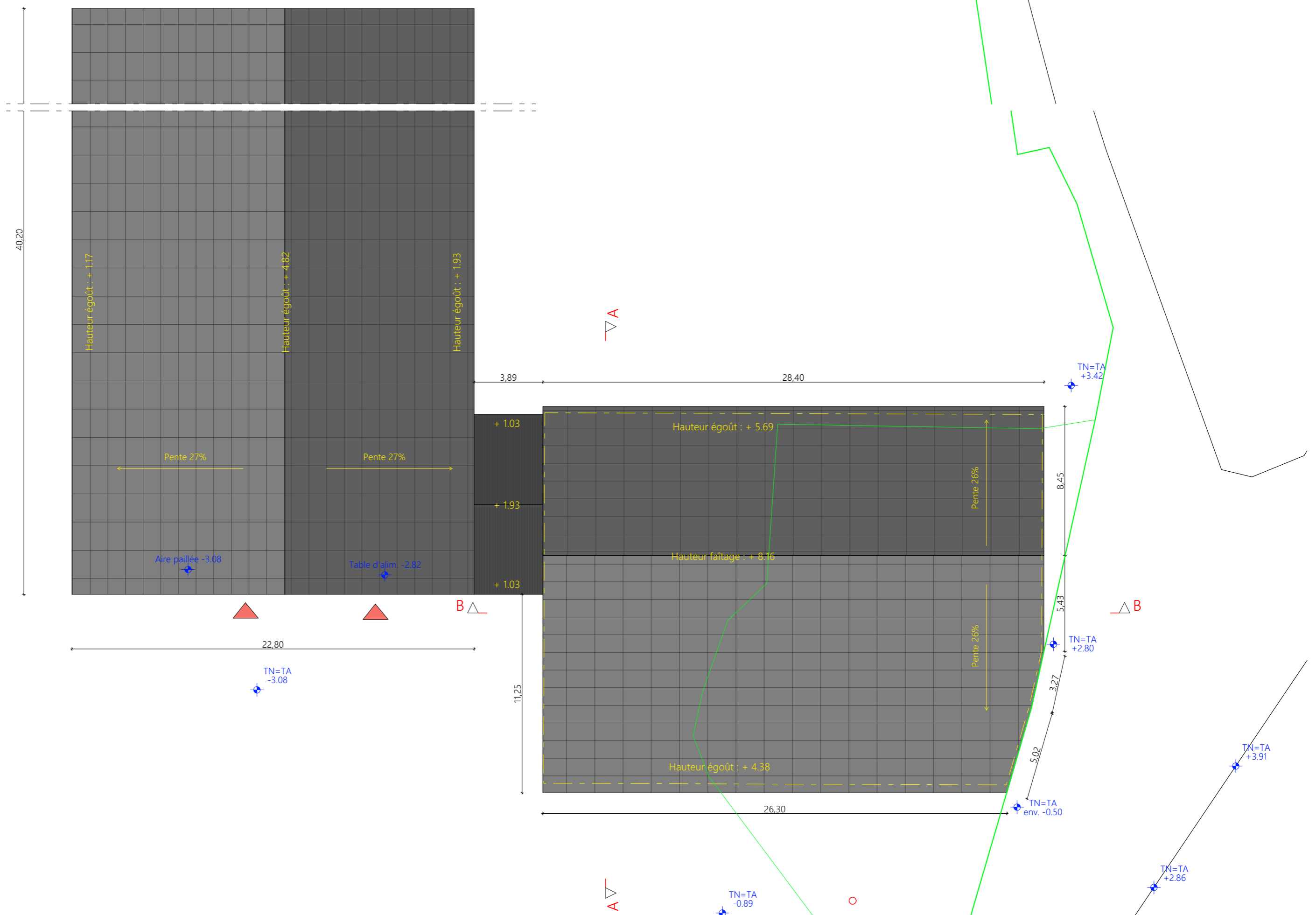
Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

**SICA HABITAT RURAL Cantal**

Architecte: Audrey ESCOT

7/9



Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour brouards + couverture photovoltaïque.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

PC5b | Éch: 1:200<sup>e</sup>

Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

**SICA**  
HABITAT RURAL  
Cantal  
Architecte: Audrey ESCOT

8/9

PLAN DE TOITURE



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour brouards + couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: 1:1<sup>e</sup>  
Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA HABITAT RURAL Cantal Architecte: Audrey ESCOT



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne  
Puechmouriez  
15800 - RAULHAC

Localisation  
du projet : Curebourse  
15800 - SAINT CLEMENT

## Description du projet de construction

- 1- Démolition d'une étable entravée et annexes, et construction d'un hangar à usage de stockage fourrage/céréales avec des parcs paillés pour bovins, une zone de contention et une couverture acier anticondensation avec panneaux photovoltaïques.
- 2- Changement de la couverture existante par couverture acier anticondensation + panneaux photovoltaïques : stabulation VA.

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives - Éch: 1/1°		



Conseiller Bâtiment:  
Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 05/04/2022

Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT

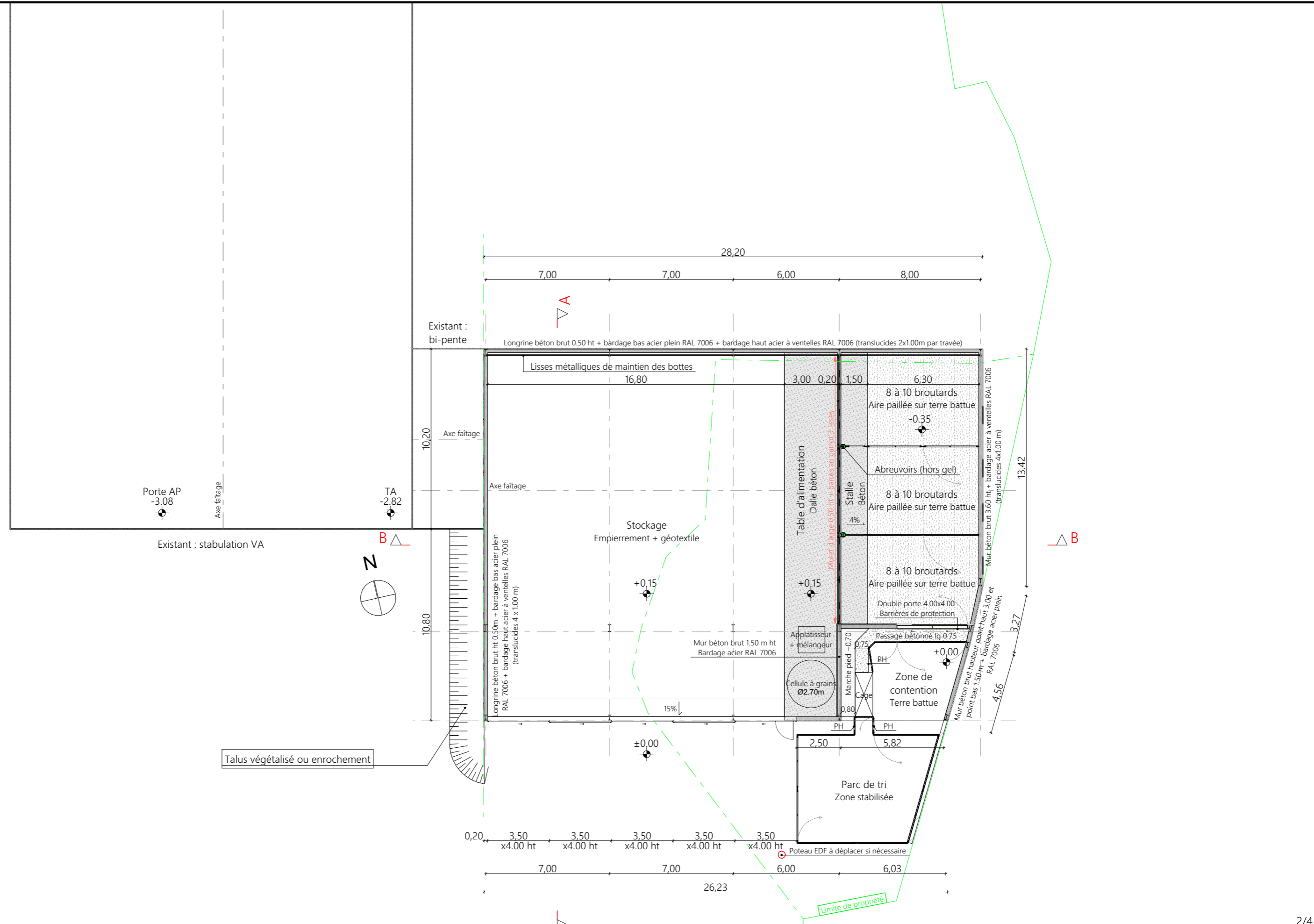
N° Client: 1871  
N° Document: TECH01  
N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

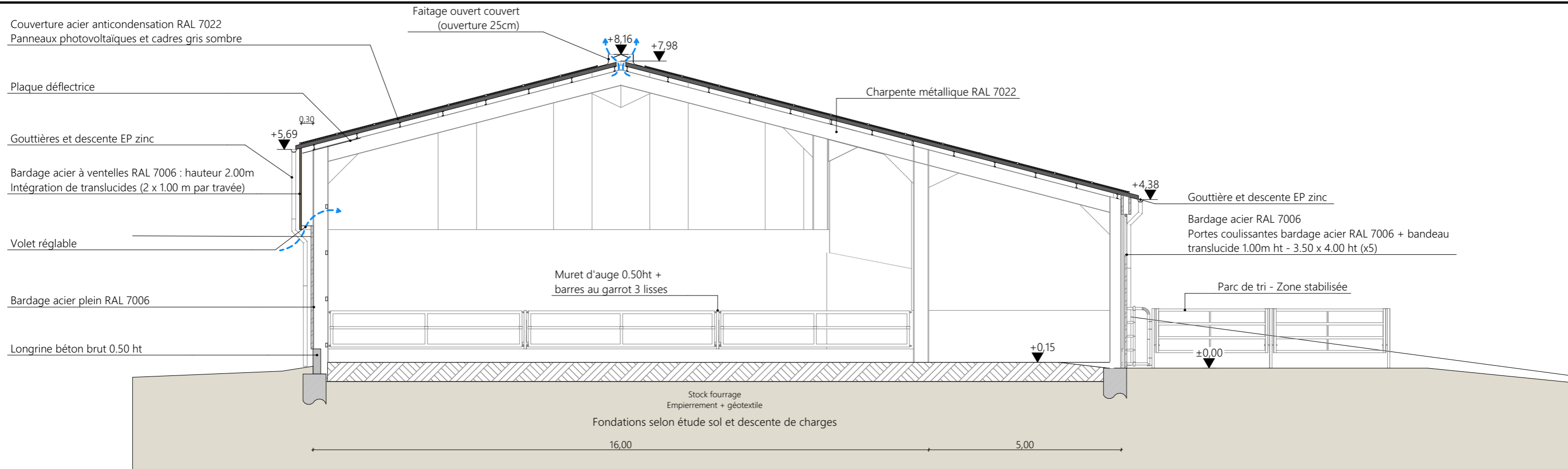
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	05/04/2022	N.E.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

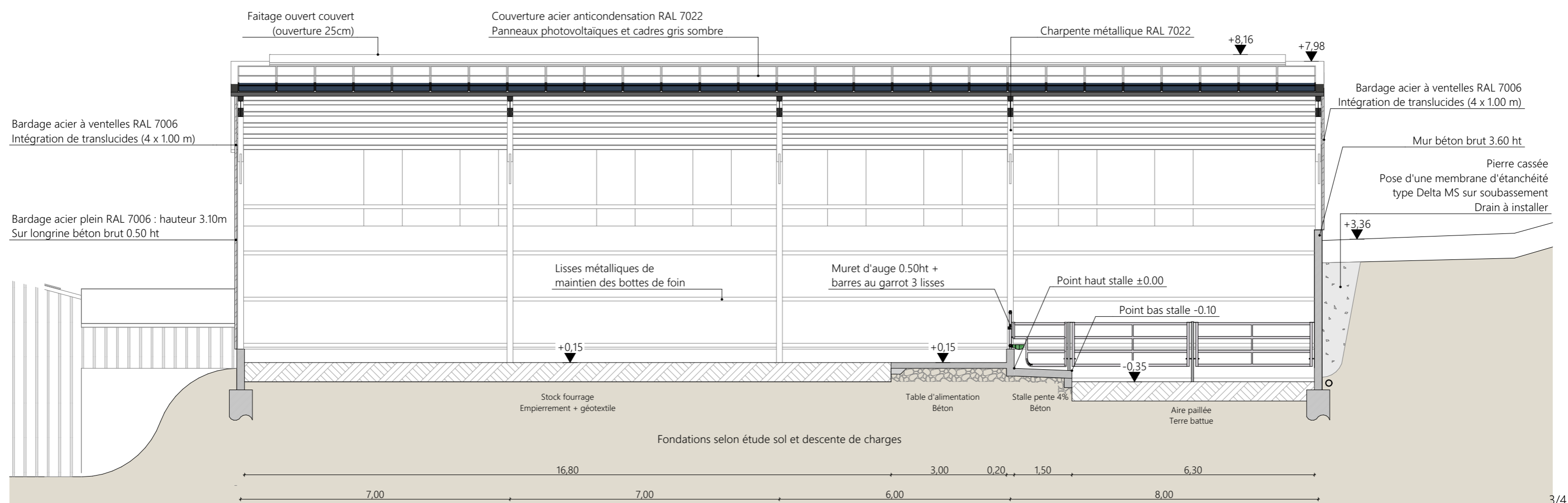








Coupe de principe AA



Coupe de principe BB

Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour brouards + couverture photovoltaïque.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

COUPE DE PRINCIPE

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

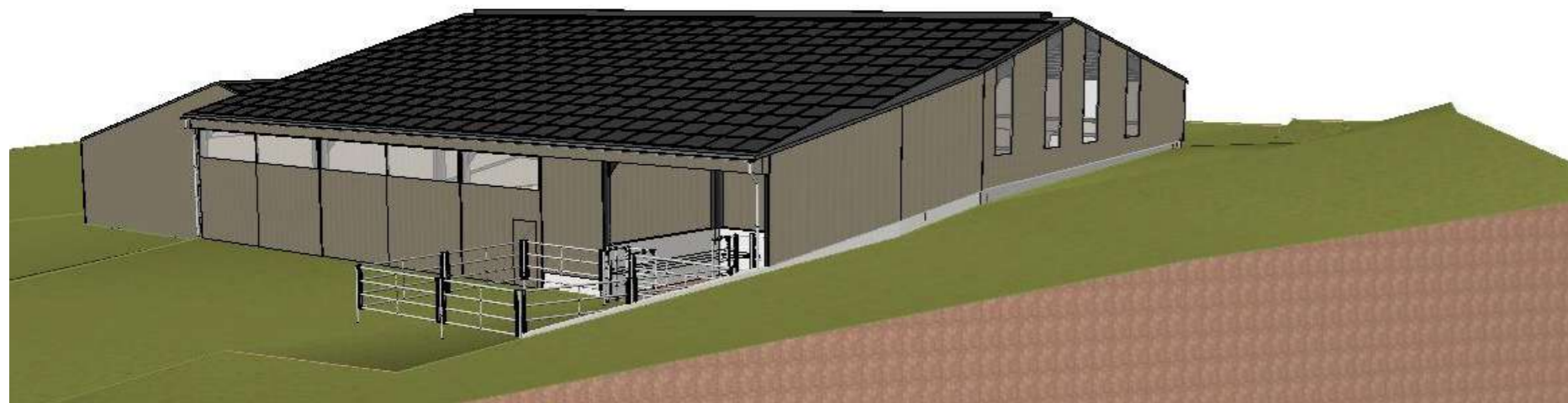
DET2

Éch: 1:100<sup>e</sup>

Aurillac, le 05/04/2022.

3/4





Projet: Démolition d'une étable entravée/annexes et construction d'un hangar de stockage/stabulation pour broutards + couverture photovoltaïque.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: DELMAS Marianne - Puechmouriez RAULHAC 15800

**PERSPECTIVES**

DET3 Éch: 1:1<sup>e</sup>  
Aurillac, le 05/04/2022.

Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT  
Conseiller Bâtiment:  
Jérôme DELARBRE

